



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question au Gouvernement n° 2855

Texte de la question

DÉVELOPPEURS DE L'APPRENTISSAGE

M. le président. La parole est à Mme Jacqueline Farreyrol, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Jacqueline Farreyrol. Madame la ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, au moment où notre pays sort d'une crise économique et financière sans précédent, notre attention doit plus que jamais se tourner vers la lutte contre le chômage, en particulier celui qui touche les jeunes.

En avril 2009, au plus fort de la crise, le Gouvernement a mis en oeuvre, dans le cadre d'un véritable plan d'urgence, un certain nombre de mesures destinées à limiter l'impact de la crise sur l'emploi des jeunes, qui sont les plus menacés en période de ralentissement économique. Ce plan a permis de mobiliser 362 millions d'euros entre avril 2009 et décembre 2010.

En créant un ministère spécifiquement chargé de l'apprentissage et en vous en confiant la responsabilité, le Président de la République et le Premier ministre ont adressé un signal à nos jeunes. Ils vous ont également fixé un cap : agir pour passer de 600 000 à 800 000 apprentis en 2015.

Parmi les moyens dont nous disposons figurent les développeurs de l'apprentissage. La semaine dernière, vous vous êtes rendue en Seine-Maritime, à Saint-Étienne-du-Rouvray, dans une PME de 44 salariés qui vient de recruter un jeune en contrat d'apprentissage grâce à ce dispositif encore mal connu. Pouvez-vous, madame la ministre, préciser en quoi consiste la mission des développeurs de l'apprentissage et dresser un premier bilan de leur action ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle ; je vous prie d'écouter attentivement sa réponse. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme Nadine Morano, *ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle*. Madame la députée, vous l'avez compris, la création du ministère de l'apprentissage traduit la volonté du Gouvernement de donner à nos jeunes une clé qui leur permettra d'entrer beaucoup plus facilement sur le marché de l'emploi. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Albert Facon. Et s'il n'y a pas de serrure ?

Mme Nadine Morano, *ministre*. Depuis des décennies, nos voisins allemands pratiquent ce que l'on appelle la " formation duale " : 75 % des entreprises allemandes accueillent des apprentis, contre seulement 33 % des entreprises françaises. Le taux de chômage des jeunes est de 10 % en Allemagne ; il est de 24 % en France. ("*Eh oui !*" *sur les bancs du groupe SRC.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Huit ans que vous êtes au pouvoir !

Mme Nadine Morano, *ministre*. Vous avez donc eu raison de rappeler qu'il est utile, pour nos jeunes, de soutenir les contrats par alternance. C'est ce que nous avons fait en mettant en oeuvre un plan de 362 millions d'euros. Mais nous avons souhaité aller plus loin en créant un dispositif spécifique, les développeurs de l'alternance. Ce sont nos VRP. Conventionnés avec les chambres de commerce, les chambres de métiers et le secteur du BTP, les développeurs de l'alternance se rendent dans les entreprises. S'agissant de l'apprentissage, ils sont au nombre de 275. À la Réunion, trois d'entre eux ont visité plus de 1 000 entreprises, permettant la conclusion de plus de 200 contrats d'apprentissage. Au plan national, plus de 110 000 entreprises ont été visitées et 20 000 contrats d'apprentissage signés.

Le dispositif concerne également les contrats de professionnalisation. Dans ce cadre, 52 000 entreprises ont été visitées et nous avons, là aussi, obtenu de bons résultats, puisque plus de 10 000 contrats ont été signés. Notre objectif est de passer, d'ici à la fin 2011, à la signature de 37 000 contrats d'apprentissage. Il s'agit donc d'un dispositif que nous entendons valoriser. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Farreyrol](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2855

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Apprentissage et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 janvier 2011